RALLYE







Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

ORDRE DU JOUR (1/2)

Lecture des rapports du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et des rapports des commissaires aux comptes

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Affectation du résultat et fixation du dividende ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce (avenant à la convention de conseil stratégique conclu avec la société Euris) ;
- Nomination d'une administratrice,
- Ratification de la nomination d'un administrateur ;
- Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
- Renouvellement du mandat de censeur ;
- Avis consultatif sur les éléments de rémunérations dus ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 aux dirigeants mandataires sociaux ;
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions.

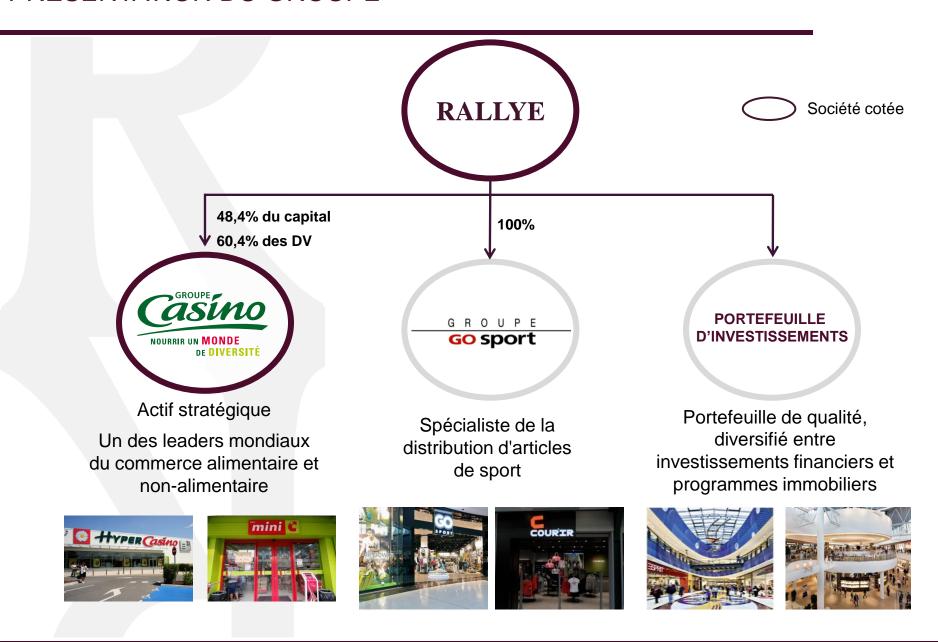
De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec maintien du droit préférentiel de souscription;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au Public ;

ORDRE DU JOUR (2/2)

- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé visé à l'article L 411-2, Il du Code monétaire et financier;
- Autorisation conférée au Conseil d'administration en cas d'émission, sans droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale;
- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant initial des émissions, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en cas de demandes de souscriptions excédentaires ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par Rallye sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- Délégation de pouvoirs conférée au Conseil d'administration, dans la limite de 10% du capital de la Société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital;
- Limitation globale des autorisations financières conférées au Conseil d'administration ;
- Autorisation de consentir des options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel de la Société ainsi que du personnel et des mandataires sociaux des sociétés qui lui sont liées ;
- Autorisation de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel de la Société ainsi que du personnel et des mandataires sociaux des sociétés qui lui sont liées ;
- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société au bénéfice des membres du personnel de la Société ainsi que du personnel et des mandataires sociaux des sociétés qui lui sont liées ;
- Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital ou de céder des actions autodétenues au profit des salariés ;
- Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre ;
- Modification de l'article 19-IV des statuts concernant les conventions réglementées ;
- Modification de l'article 25 des statuts concernant la composition de l'assemblée ;
- Pouvoirs pour formalités.

PRÉSENTATION DU GROUPE



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2014

RALLYE

- Poursuite des refinancements à un coût nettement inférieur à l'historique
- Baisse du coût de l'endettement financier net 2014 de Rallye de 23 M€, à 165 M€
- Maturité de la dette obligataire portée aujourd'hui à 4,5 ans (vs. 3,1 ans à fin 2013), suite aux opérations réalisées au cours de l'année

GROUPE CASINO

- Progression du chiffre d'affaires en organique de +4,7%, à 48,5 Mds€
- Résultat Opérationnel Courant de 2 231 M€, en progression organique de +5,6%
- En France, fin du cycle de repositionnement tarifaire des enseignes discount (Géant et Leader Price) et développement satisfaisant des enseignes qualitatives et de proximité
- Croissance organique soutenue (+6,8%) des activités de distribution à l'international
- Forte croissance (+26,6%) du volume d'affaires de Cnova
- RNPG normalisé de 556 M€ (-10,1%) sous l'effet du change et des baisses de prix décidées en France; à taux de change constant, recul de -3,9%

AUTRES ACTIFS

- Retrait de la cote de Groupe GO Sport le 5 novembre 2014 : Rallye détient désormais 100% du capital et des droits de vote de la société
- Encaissements nets de 74 M€ en 2014 sur le portefeuille d'investissements

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2014

Activités poursuivies (en M€)	2013 retraité ⁽¹⁾	2014	2014 à change constant
Chiffre d'affaires	48 519	49 155	
EBITDA ⁽²⁾	3 299	3 210	
Résultat opérationnel courant (ROC)	2 323	2 235	
Résultat net, part du Groupe	175	(32)	
Résultat net normalisé ⁽³⁾ , part du Groupe	75	52	71

⁽¹⁾ Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective des normes IFRS 11 et IFRIC 21 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

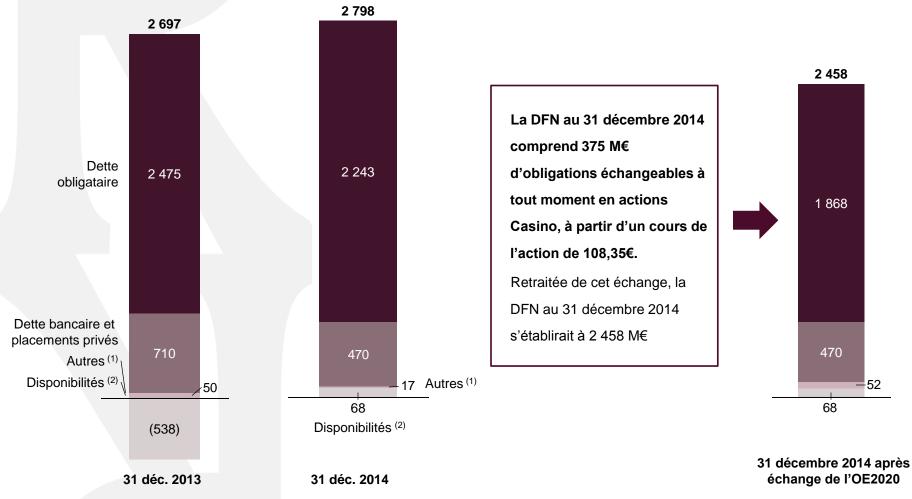
Inflexion à la baisse du coût de l'endettement financier net 2014 de Rallye de -23 M€, à 165 M€

⁽²⁾ EBITDA = ROC + dotations aux amortissements opérationnels courants

⁽³⁾ Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non-récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non-récurrents

DETTE FINANCIÈRE NETTE DE 2,8Mds€ AU 31/12/2014

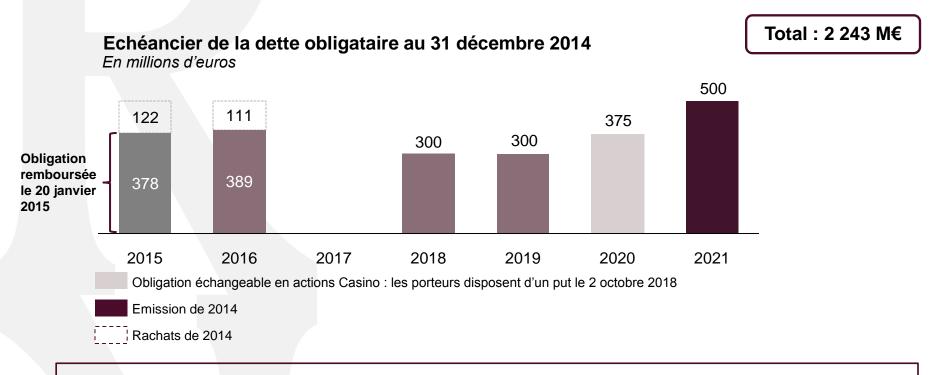




^{*} Autres = Intérêts courus et retraitements IFRS

^{**} Disponibilités nettes de l'encours de billets de trésorerie au 31 décembre (390 M€ en 2014 et 72 M€ en 2013)

ALLONGEMENT DE LA MATURITÉ DE LA DETTE OBLIGATAIRE EN 2014



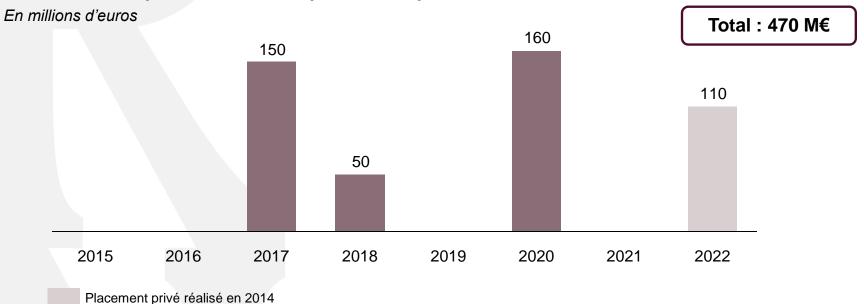
Au 31 décembre 2014, la maturité moyenne de la dette obligataire de Rallye est de 3,8 ans (contre 3,1 ans au 31/12/2013) suite aux opérations réalisées sur l'année :

- Remboursement de 500 M€ d'échéance mars 2014
- Emission en avril 2014 d'une obligation à 7 ans de 500 M€ à 4%
- Rachat de 122 M€ de la souche 2015 et de 111 M€ de la souche 2016.

Suite au remboursement de son obligation d'échéance 20 janvier 2015, la maturité moyenne de la dette obligataire de Rallye s'établit désormais à 4,5 années.

UN ECHÉANCIER DE LA DETTE NON-OBLIGATAIRE ALLONGÉ

Echéancier des prêts bancaires et placements privés



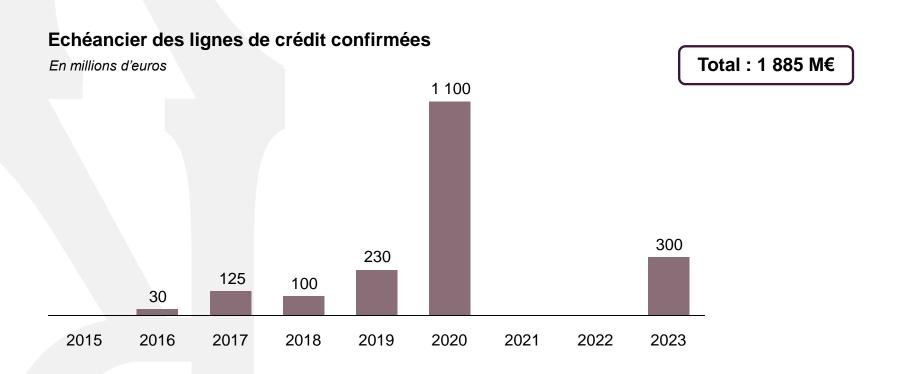
En 2014, Rallye a poursuivi l'optimisation de sa dette non-obligataire (prêts bancaires et placements privés) :

- Aucune échéance avant 2017
- Mise en place en juin 2014 d'un placement privé d'échéance 2022, portant un coupon de 3,4%
- A la suite des opérations menées sur l'année, la maturité de la dette non-obligataire a été allongée à 3,7 années à fin 2014 contre 2,4 années à fin 2013

UNE SITUATION DE LIQUIDITÉ SOLIDE, AVEC 1,9 MD€ DE LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES, NON-UTILISÉES ET IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

La maturité moyenne des 1 885 M€ de lignes de crédit confirmées est de 5,0 années

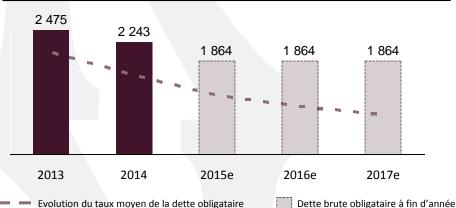
- Les lignes de crédit confirmées sont souscrites auprès d'une vingtaine de banques différentes
- Aucune ligne n'était utilisée au 31/12/2014



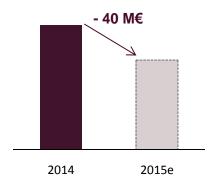
POURSUITE DES REFINANCEMENTS À UN COÛT NETTEMENT INFÉRIEUR À L'HISTORIQUE

- Rallye a poursuivi en 2014 le remplacement de ses financements onéreux par des ressources moins coûteuses et à maturité plus longue:
 - Au cours de l'année, Rallye a ainsi renouvelé plus d'un milliard d'euros de financements, qui présentaient un coût moyen de 6,2%
 - Ce remplacement s'est fait par des ressources en moyenne deux fois moins onéreuses, et avec un gain moyen de maturité de plus de 3 ans

Evolution du coût moyen de la dette obligataire de Rallye⁽¹⁾



Evolution des frais financiers de Rallye en 2015



- Ces refinancements à un coût nettement inférieur à l'historique conduiront à une diminution mécanique des frais financiers de Rallye dans les années à venir, au fur et à mesure des tombées existantes
- Suite aux refinancements opérés en 2014, les frais financiers de Rallye devraient s'améliorer d'au moins 40 M€ en 2015

de Rallve

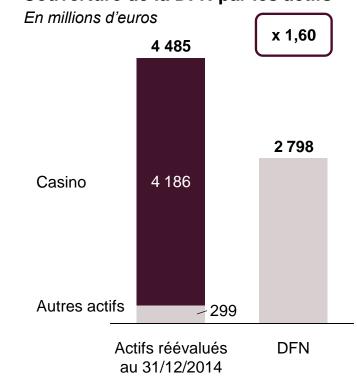
⁽¹⁾ Avec un renouvellement à échéance de la tombée de 2016 au taux de marché actuel

PRÈS DE 4,5 Mds€ D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2014, DONT 4,2 Mds€ D'ACTIFS COTÉS

Calcul de l'actif net réévalué au 31/12/2014

	Nombre de titres	Cours en €	Actif réévalué en M€ ⁽¹⁾
Casino	54 748 768	76,5€	4 186
Autres actifs			299
Dont Portefeuille d'investissements			143
Dont Groupe GO Sp	102		
Dont Divers ⁽³⁾			54
Actif Réévalué			4 485
Dette Financière Nette			2 798
Actif Net Réévalué au 31/12/2014			1 687
Actif Net Réévalu	14 34,6€		





Au 18 mai 2015, le ratio de couverture de la DFN par les actifs s'établit à 1,65 et l'actif net réévalué par action à 37,1€

⁽¹⁾ Actifs cotés valorisés au cours de clôture au 31/12/2014 et actifs non cotés valorisés à leur juste valeur au 31/12/2014

⁽²⁾ Valorisé au prix du retrait obligatoire de 9,10€

⁽³⁾ Dont autodétention Rallye valorisée à 29,1€ par action au 31/12/2014

DIVIDENDE 2014

- Il est proposé à la présente Assemblée Générale le versement d'un dividende 2014 de 1,83 € par action, stable par rapport à 2013
 - Le dividende sera versé en numéraire
 - Date de détachement : 27 mai 2015
 - Date de mise en paiement : 29 mai 2015

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

L'ANNÉE 2014 EST MARQUÉE PAR LA FIN DU REPOSITIONNEMENT TARIFAIRE EN FRANCE, LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL ET LA CRÉATION D'UN PÔLE E-COMMERCE (CNOVA)

En France :

- Fin du cycle de repositionnement tarifaire des enseignes discount (Géant et Leader Price)
- Mise en place d'un accord de partenariat dans le domaine des achats (Intermarché)
- Poursuite de la stratégie centrée sur les 4 priorités du Groupe Casino : enseignes discount (hypermarchés et Leader Price), enseignes qualitatives, proximité et E-commerce

A l'international :

- Amélioration du contexte macro-économique en Colombie,
 Thaïlande et Vietnam
- Ralentissement au Brésil
- Croissance organique soutenue : +6,8%⁽¹⁾
- Forte progression de la rentabilité grâce aux plans d'efficacité opérationnelle
- Portefeuille d'actifs équilibré autour de 3 principaux pays : Brésil,
 Thaïlande et Colombie

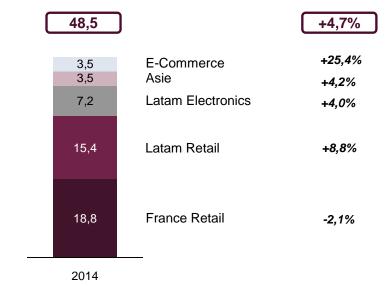
E-commerce :

Forte croissance de Cnova en 2014 - Volume d'affaires : +27%

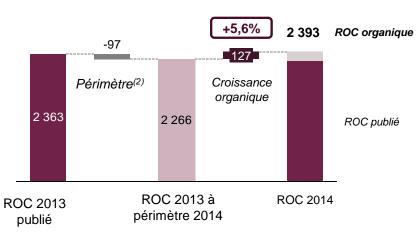
Résultat net normalisé Part du Groupe :

556 M€ (-10,1%), sous l'effet du change et des baisses de prix décidées en France ; à taux de change constant, recul du résultat de -3,9%

Croissance organique⁽¹⁾ du CA en 2014 (en Mds€)



Progression organique du ROC en 2014 (en M€)



⁽¹⁾ Hors essence et hors calendaire

⁽²⁾ Les effets de périmètre se composent principalement de Mercialys et Disco

CASINO DÉGAGE EN 2014 DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SATISFAISANTS ET UN RNPG NORMALISÉ EN LÉGER RETRAIT DU FAIT DES BAISSES DE PRIX

	2014	Croissance organique vs 2013 publié
Chiffre d'affaires consolidé	48 493 M€	+4,7% ⁽¹⁾
EBITDA (2)	3 191 M€	+4,1%
Marge EBITDA	6,6%	stable
Résultat Opérationnel Courant	2 231 M€	+5,6%
Marge Opérationnelle Courante	4,6%	+7 bp
Résultat Net Normalisé Part du Groupe	556 M€	-3,9% à TCC
Capacité d'autofinancement	2 015 M€	+9,1% à TCC
Dette financière nette	5 822 M€	1,8x EBITDA

⁽¹⁾ Hors essence et calendaire

⁽²⁾ EBITDA = ROC + dotations aux amortissements opérationnels courants

FRANCE : FIN DU CYCLE DE REPOSITIONNEMENT TARIFAIRE DES ENSEIGNES DISCOUNT ET DÉVELOPPEMENT SATISFAISANT DES ENSEIGNES QUALITATIVES ET DE PROXIMITÉ

- **Géant**: performance positive des ventes alimentaires au T4 2014 et au T1 2015, avec une augmentation des volumes à magasins comparables grâce à la forte baisse des prix
- Leader Price: réaffirmation du modèle discount (enseigne désormais la moins chère du marché⁽¹⁾, volumes en hausse de +5,7% en organique au T1 2015 et lancement d'un nouveau format combinant proximité et discount: Leader Price Express) et investissement tarifaire important expliquant l'essentiel du repli du résultat opérationnel courant
- Monoprix : poursuite de l'expansion sous différents formats (Monoprix, Monop', Naturalia...) et maintien d'une marge élevée
- Magasins de proximité : bonne performance opérationnelle de Franprix, sensible amélioration des ventes, succès des rénovations et reprise de l'expansion

⁽¹⁾ Panélistes indépendants

FRANCE RETAIL : UN MIX D'ACTIVITÉS PORTEUR (1/2)



- Désormais co-leader en prix sur le segment des hypermarchés⁽¹⁾ en France avec un chiffre d'affaires alimentaire en croissance depuis le T4
- Trafic positif et fort redressement des volumes en 2014 avec de bonnes performances en fin d'année et poursuite de la progression soutenue des volumes alimentaires au T1 2015 (+ 2,9% en comparable)
- Nombreuses initiatives commerciales innovantes (prix ronds, synergies avec Cdiscount...)



- Désormais l'enseigne la moins chère du marché⁽¹⁾
- Progression des ventes totales de +1,2% sur l'année grâce à l'expansion et à l'acquisition des magasins Le Mutant et Norma, et part de marché en progression de janvier à avril 2015 (seule enseigne dans ce cas sur la dernière période) (1)
- Ventes de produits techniques en collaboration avec Cdiscount
- Lancement d'un nouveau concept Leader Price Express, combinant proximité et discount
- 1 135 magasins à fin avril 2015, dont 363 Leader Price Express



- Croissance organique des ventes⁽²⁾ et bonne performance des ventes alimentaires (+1,3% au T1 2015)
- Succès des différents formats commerciaux (City Marché, Monop', Daily Monop', Monoprix.fr)
- Développement très satisfaisant de Naturalia (99 magasins à fin avril 2015) et expansion soutenue (67 ouvertures en 2014)
- Lancement des « P'tit prix » en avril 2015 : élargissement de la marque propre avec des prix très compétitifs
- (1) Panélistes indépendants
- (2) Hors fermeture de certains magasins à 21h et cessions imposées par l'ADC

FRANCE RETAIL : UN MIX D'ACTIVITÉS PORTEUR (2/2)



- Redressement progressif des ventes sur l'année
- Volumes quasiment stables au T1 2015



- Poursuite du déploiement du nouveau concept de l'enseigne
- Progression en volumes des ventes de marque propre
- Stabilité de la part de marché en 2014
- Maintien d'un bon niveau de rentabilité

Casino Proximité

- Succès des transformations des magasins intégrés aux nouveaux concepts Casino Shop et Leader Price Express
- Niveau soutenu d'expansion en franchise : Vival et Spar
- Redressement des ventes à magasins comparables au T4
- Amplification de la tendance au T1 2015

LES FILIALES DE CASINO À L'INTERNATIONAL ENREGISTRENT DE TRÈS BONS RÉSULTATS

• En Colombie, Thaïlande et au Vietnam :

- Amélioration de l'environnement macroéconomique
- Performances opérationnelles et financières très satisfaisantes

Au Brésil :

- Ralentissement économique
- Rentabilité en forte hausse grâce aux efforts de gestion
- Poursuite de la forte dynamique d'expansion dans toutes les zones : 752 ouvertures nettes de magasins à l'international (contre 642 en 2013)

LATAM RETAIL : POURSUITE DE LA STRATEGIE MULTIFORMAT GRÂCE À UNE EXPANSION SOUTENUE

Latam Retail -









GPA (enseignes alimentaires)

- Leadership confirmé en distribution alimentaire (Multivarejo), part de marché en hausse pour Pão de Açucar (leader incontesté du format qualitatif) et excellente performance du cash & carry (Assaí)
- Accélération du développement en proximité (sous le format Minimercado) et ouverture nette de 108 magasins en 2014, dont 9 Assaí et 92 magasins de proximité)
- Marge d'EBITDA en progression chez Assaí comme chez Multivarejo, avec une part croissante d'Assaí dans le mix total

2014

Grupo Éxito

- Leader de la distribution alimentaire en Colombie, avec une part de marché renforcée en 2014
- Bonne dynamique d'expansion, notamment dans les formats discount via les réseaux d'affiliés (721 magasins Surtimax Aliados dont 506 magasins ouverts en 2014)
- Finalisation de l'acquisition de Super Inter (46 nouveaux magasins pour un CA de 400 M\$)
- Développement des galeries commerciales (+66 000 m² en 2014 soit un total de 275 000 m²)
- Maintien d'une rentabilité élevée (marge d'EBITDA de 8,4%, en léger recul notamment lié au développement accéléré des formats Surtimax et Aliados)

LATAM ELECTRONICS : AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ

Latam Electronics - viavareio

 Viavarejo: leader en Amérique Latine de la distribution de produits électroniques et de meubles dans un marché porteur (taux d'équipement des ménages encore faible)

2014

- Succès des plans d'excellence opérationnelle et réalisation de synergies commerciales et logistiques
- RN de 309 M€ en forte hausse de +34%, FCF (301 M€) et situation de trésorerie (1,4 Md€) très élevés
- Ouverture brute de 88 magasins en 2014

ASIE : RÉSULTATS SATISFAISANTS ET DÉVELOPPEMENT RAPIDE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Asie



Big C Thaïlande

- Leadership confirmé en termes d'image et de prix et nouveaux succès des opérations promotionnelles
- Stabilité des ventes comparables et poursuite de l'amélioration du trafic au T1 2015
- Maintien d'un niveau élevé de rentabilité
- Dette de 332 M€ à fin 2014, fortement réduite grâce à la génération d'un Cash Flow élevé
- Rythme d'expansion élevé en 2014, avec l'ouverture de 4 hypermarchés, 7 Big C Market et 19 000 m² de galeries commerciales, pour un total de 636 magasins et de 154 galeries commerciales

Big C Vietnam

- Croissance organique⁽¹⁾ des ventes
- Développement continu du parc de magasins avec l'ouverture de 5 nouveaux HM dans des villes à fort potentiel
- Création de galeries commerciales autour des hypermarchés : patrimoine de 27 sites à fin 2014
- Croissance de l'activité et marge d'EBITDA satisfaisante malgré un rythme important d'ouvertures

2014

E-COMMERCE : POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT À UN RYTHME TRÈS SOUTENU

E-commerce





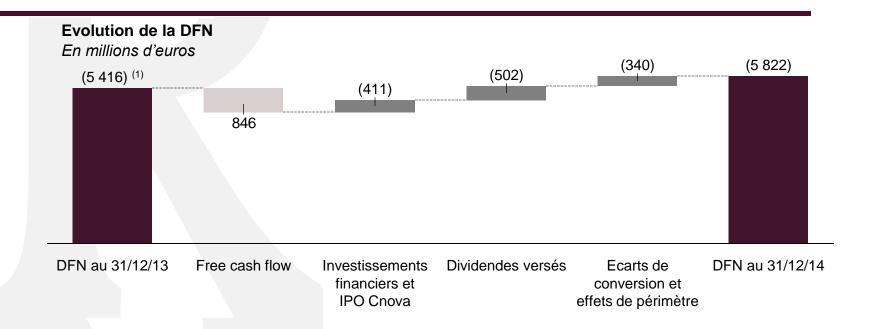
2014

- GMV⁽¹⁾ de 4,5 Mds€ en croissance de +26,6% en 2014 (+28,2% au T1 2015)
- 14,8 millions de clients actifs⁽²⁾ dans le monde au T1 2015 (+27,6%)
- Croissance adossée aux réseaux de magasins du Groupe Casino dans le monde :
 - 19 100 points de retrait au total en France à fin mars 2015
 - Lancement du click & collect au Brésil en 2014 avec 100 points de retrait à fin 2014 et 210 à fin mars 2015
- Un modèle d'activité à faibles coûts et prix bas combinant croissance rentable et génération de trésorerie nette significative à 203 M€ (x3,6)
- Cnova est désormais le 6ème acteur mondial coté opérant 22 sites dans 11 pays

⁽¹⁾ GMV: volume d'affaires

⁽²⁾ Clients actifs fin décembre ayant réalisé au moins 1 achat sur les 12 derniers mois

EVOLUTION DE LA DFN DE CASINO



- DFN en progression modérée : +7,5%
- Free cash-flow de 846 M€ (couvrant quasiment les investissements financiers nets de 411 M€ et les dividendes versés de 502 M€)
- Les investissements financiers comprennent principalement la montée au capital de GPA et l'acquisition des enseignes Le Mutant et Super Inter

(1) DFN publiée en 2013

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU T1 2015 S'ÉTABLIT À 11,9 MDS€, EN PROGRESSION DE +5,3%

En M€	T1 2015	Croissance totale	Croissance organique ⁽¹⁾
Total activités poursuivies	11 911	+ 5,3%	+ 2,7%
France Retail	4 426	- 2,1%	- 1,3%
International Retail	6 579	+ 9,2%	+ 3,7%
E-commerce	906	+ 17,7%	+ 17,3%

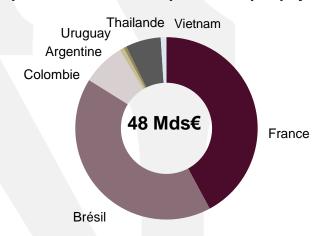
- France Retail: amélioration séquentielle des ventes à magasins comparables⁽¹⁾ de toutes les enseignes par rapport au trimestre précédent; progression des volumes tant en comparable⁽¹⁾ (+ 0,3%) qu'en organique⁽¹⁾ (+ 0,6%)
- Latam Retail : forte hausse du chiffre d'affaires grâce à une accélération de la croissance organique⁽¹⁾ et à l'intégration de Super Inter en Colombie
- Latam Electronics : ventes globalement stables hors impact des fermetures de magasins demandées par l'Autorité
 de la Concurrence
- Asie: croissance organique⁽¹⁾ en amélioration sensible par rapport au T4 2014 et croissance à magasins comparables⁽¹⁾ positive
- Cnova: forte croissance du chiffre d'affaires net avec un accroissement de la fidélité clients et progression très élevée des marketplaces sur les deux zones géographiques

⁽¹⁾ Hors essence et calendaire

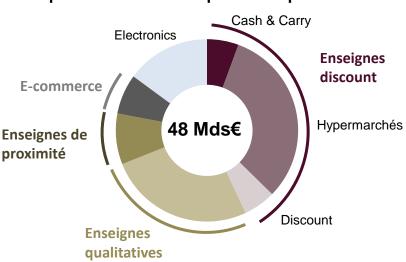
UN PROFIL DIVERSIFIÉ SUR DES PAYS ET DES FORMATS PORTEURS

- Le CA de Casino a progressé de +67% sur les 5 dernières années pour dépasser 48 Mds€ et se situer au rang de 11ème distributeur alimentaire mondial
- Cette forte croissance, la plus forte des leaders de la distribution selon la dernière étude Deloitte⁽¹⁾, s'est appuyée sur le développement prioritaire des pays et des formats porteurs
- Casino dispose d'un mix de formats et d'implantations permettant une diversification géographique, avec des positions de leader en Amérique Latine et en Asie du Sud-Est :

Répartition du CA Groupe Casino par pays



Répartition du CA Groupe Casino par format



 Cette stratégie, qui donne la priorité aux formats de discount, qualitatifs, de proximité et de E-commerce, est bien adaptée aux tendances actuelles de consommation

(1) Global Powers of Retailing 2015, parue en janvier 2015 – Taux de croissance de +11,1% pour Casino entre 2008 et 2013

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES 5 PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU GROUPE CASINO (1/2)

Après leur repositionnement tarifaire, développement des enseignes discount en France et déploiement accéléré à l'international

En France, succès de la refonte du modèle commercial de Géant et de Leader Price :

- Géant à présent co-leader en termes de prix pour les hypermarchés⁽¹⁾
- Leader Price désormais l'enseigne la moins chère du marché⁽¹⁾
- Déploiement de nouveaux concepts comme Leader Price Express, format discount et de proximité

A l'international, poursuite d'une expansion soutenue en Cash & Carry:

- Renforcement continu de la part de marché d'Assaí, aujourd'hui n°2 du segment au Brésil
- En Colombie, déploiement rapide de Surtimax au travers d'un modèle unique d'affiliation et via l'expansion
- Adaptation du modèle de Cash & Carry en Asie (Big C compact)

Renforcement du leadership dans les formats qualitatifs <u>Leadership dans les trois pays clés du Groupe Casino, avec plus de 900 magasins à fin avril 2015</u>, au travers de Monoprix / Naturalia en France, Pão de Açúcar au Brésil et Carulla en Colombie

Accélération de l'expansion pour renforcer ce positionnement unique :

- En France, expansion dans les formats porteurs de Monoprix (City Marché, Monop', Naturalia, ...)
- En Colombie et au Brésil, programme ambitieux d'ouvertures sous les enseignes existantes de l'ordre de 25 magasins par an

Accélération de l'expansion pour les formats de proximité

En France, refonte des concepts et relance de la franchise : Franprix, Vival, Spar, ...

- Un réseau unique par sa densité de plus de 6 000 magasins
- Résultats positifs des plans de relance commerciale et de la rénovation des magasins
- Lancement de nouveaux formats en 2015

À l'international, une nouvelle priorité : le développement de formats de proximité

• Un réseau de 721 magasins à fin avril 2015 et une forte ambition de développement à l'international (une centaine de magasins par an) avec des modèles adaptés aux marchés locaux

(1) Panélistes indépendants

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES 5 PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU GROUPE CASINO (2/2)

Cnova : maintien d'une forte croissance et d'une génération de Cash Flow élevée

- Poursuite d'une forte croissance des ventes et du volume d'affaires
- Maintien du positionnement prix des sites et élargissement de leur assortiment
- Forte accélération du développement des marketplaces et des ventes sur mobile
- Lancement continu de nouveaux sites internationaux et spécialisés
- Poursuite du renforcement des synergies avec le Groupe Casino : achats, logistique et points de retrait
- Après +17,8% au T1 2015, Cnova vise une croissance de +19% sur les 9 prochains mois

Poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle: maîtrise des coûts, mise en œuvre progressive des synergies et optimisation des achats

Maîtrise des coûts

- Démarche volontariste de grande discipline dans la gestion des coûts de toutes les enseignes, dans toutes les zones géographiques du Groupe Casino
- Baisse des coûts opérationnels et de structure : démarche systématique s'appuyant sur des benchmarks de productivité et des process communs
- Optimisation des investissements : réduction des coûts de construction au m² et expansion via des modèles peu consommateurs de capitaux

Mise en œuvre progressive des synergies entre enseignes:

- Budget IT et régies publicitaires
- Sourcing et marques propres (Casino, Finlandek,...)
- Multicanal : click & collect (France, Brésil, ...)

Amélioration des conditions d'achat

- En France, accord conclu avec Intermarché pour constituer une centrale d'achats commune
- A l'international, la taille du Groupe Casino est un atout majeur dans ses négociations commerciales avec ses fournisseurs internationaux
- En non-alimentaire, approfondissement des synergies d'achat entre Cnova, Viavarejo et Casino

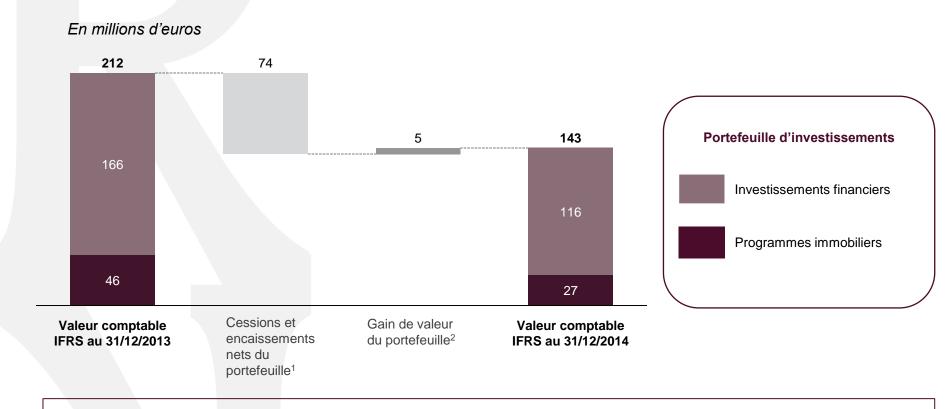
CONCLUSION

En 2015, le Groupe Casino se fixe pour objectifs :

- ✓ En France⁽¹⁾:
 - une progression du chiffre d'affaires annuel en organique
 - un ROC annuel supérieur à celui de l'exercice précédent
- ✓ A l'international⁽¹⁾:
 - une croissance organique soutenue de l'activité
 - une croissance du ROC supérieure à celle du chiffre d'affaires
- ✓ Au total, une progression organique du ROC
- ✓ Une amélioration de son ratio DFN/EBITDA de l'ordre de 0,2x

(1) Hors E-commerce

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS EN 2014

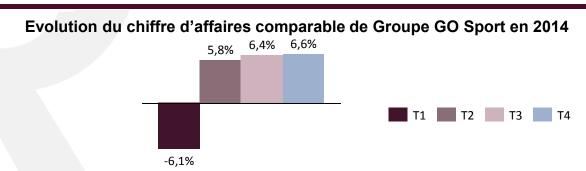


En 2014, Rallye a cédé une quinzaine de lignes de son portefeuille d'investissements financiers, ayant généré pour la plupart d'importants retours sur capitaux investis, ainsi que deux actifs immobiliers.

¹ Encaissements nets des appels de capitaux

² Augmentation de valeur des investissements conservés ou cédés par rapport à leur valeur estimée au 31/12/2013

ACTIVITÉ DE GROUPE GO SPORT EN 2014 ET AU T1 2015



Retour à la croissance du chiffre d'affaires de Groupe GO Sport (+2,9% en comparable en 2014), avec une accélération séquentielle au fil de l'année. Confirmation de la relance de la dynamique commerciale au T1 2015 (croissance de +4,6% en comparable):

- Relance de la dynamique commerciale de GO Sport France : CA en hausse à parc comparable sur l'année, avec une accélération au quatrième trimestre 2014 (+5,6% contre +2,0% au T3)
- Excellente progression du CA de Courir (+10,8% sur l'année 2014 en comparable), confirmant le succès de l'enseigne, avec des ventes en croissance pour la 5ème année consécutive
- Développement du cross-canal :
 - GO Sport France : accélération du développement de l'affiliation en France (10 magasins à fin 2014) ainsi que du site e-commerce, avec le lancement de la marketplace
 - Courir : lancement réussi de **l'affiliation en France** (9 magasins en 2014) ainsi que du site **e-commerce** de l'enseigne
 - Poursuite du développement en **franchise à l'international**, avec des ouvertures dans de nouveaux pays. A fin 2014, le parc de franchisés à l'international rassemble 32 magasins dans une dizaine de pays
 - Signature d'un protocole d'accord avec **Twinner** qui a permis l'intégration de plus d'une centaine de magasins affiliés, essentiellement en montagne

EBITDA et ROC du Groupe en légère hausse en 2014

Retrait de la cote à l'issue d'une OPAS et d'un retrait obligatoire initiés par Rallye au prix de 9,10 euros par action

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Casino

Le Groupe Casino poursuivra en 2015 le déploiement de ses priorités stratégiques :

- Après leur repositionnement tarifaire, développement des enseignes discount en France et déploiement accéléré à l'international
- Renforcement du leadership sur les formats qualitatifs
- Relance de l'expansion pour les formats de proximité
- Cnova : maintien d'une forte croissance et génération de cash flow
- Poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle : optimisation des achats et des coûts

Rallye

- Poursuite des refinancements à un coût nettement inférieur à l'historique qui conduira à une diminution mécanique des frais financiers dans les années à venir
- Situation de liquidité très solide avec 1,9 Mds€ de lignes de crédit confirmées, non-utilisées et immédiatement disponibles
- Allongement de la maturité moyenne de la dette obligataire et non-obligataire



Rallye confirme sa stratégie de valorisation de ses actifs, notamment Casino, ainsi que son objectif de réduction de frais financiers.

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Votre société demeure attentive à l'application d'une bonne gouvernance.

C'est ainsi qu'elle propose à l'Assemblée générale le renouvellement de mandats d'administrateurs et la nomination d'une nouvelle administratrice indépendante :

Renouvellement du mandat de 10 administrateurs et du censeur Jean-Charles NAOURI, Président du conseil d'administration

Administrateurs indépendants

- Philippe CHARRIER
- Jean CHODRON de COURCEL
- Catherine FULCONIS
- Christian PAILLOT

Représentants de l'actionnaire majoritaire

- Jacques DUMAS
- Jean-Marie GRISARD (Finatis)
- Didier LÉVÊQUE (Foncière Euris)
- Odile MURACCIOLE (Saris)
- Gabriel NAOURI (Euris)

Censeur : André CRESTEY

Nomination d'une administratrice indépendante

Madame Sophie GUIEYSSE

Une représentation des membres indépendants et des femmes renforcée

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil comprend ainsi 11 administrateurs, dont plus de 45% d'indépendants et plus de 27% de femmes

- 5 membres indépendants, soit désormais plus de 45% supérieur au seuil du tiers préconisé par le code AFEP/MEDEF
- 3 femmes représentant désormais plus de 27% des membres en fonction
- 6 représentants de l'actionnaire majoritaire

Présentation de Madame Sophie GUIEYSSE :

- Madame Sophie GUIEYSSE, âgée de 52 ans, est diplômée de l'École polytechnique, de l'École nationale des Ponts et Chaussées et du Collège des Ingénieurs
- En 1997, elle a rejoint le groupe LVMH où elle a exercé différentes fonctions au sein du pôle développement et organisation, puis de directrice des ressources humaines du Groupe LVMH
- Depuis 2005, elle est directrice des ressources humaines du groupe Canal +
- Madame Sophie Guieysse a été administratrice de Groupe GO Sport et membre du comité des nominations et des rémunérations de 2011 à 2015

Conseil d'Administration

(5 réunions en 2014 – 100% de taux de participation)

- Outre ses missions d'arrêté des comptes, de gouvernance et de rémunérations, le Conseil a également pris connaissance, chaque trimestre, de l'activité du Groupe et de l'évolution de l'endettement
- Le Conseil a décidé de mettre en œuvre une offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Groupe GO Sport, suivie d'une offre de retrait obligatoire

Comité des Nominations et des Rémunérations

(4 réunions en 2014 – 100% de taux de participation)

- Le Comité a émis un avis favorable sur les rémunérations fixes et variables du Directeur général et du Directeur général délégué ainsi que sur l'attribution d'une prime conditionnelle et différée
- Il a également examiné la proposition d'attribution d'actions gratuites aux cadres et salariés

Comité d'Audit

(2 réunions en 2014 – 100% de taux de participation) Il a, outre l'arrêté des comptes, examiné les documents de prévention et le Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

- Une nouvelle évaluation de l'organisation et du fonctionnement du Conseil a été mise en œuvre à la fin de l'année 2013
 - Il ressort des appréciations et observations faites par les membres du Conseil d'Administration que l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration continuent à être satisfaisants au regard de la bonne gouvernance d'entreprise
 - Les souhaits exprimés par les administrateurs visent un accroissement de la représentation des femmes au sein du Conseil d'Administration ainsi qu'une communication régulière sur le processus de cession des actifs financiers

JETONS DE PRÉSENCE

- La dotation individuelle de chaque administrateur est inchangée depuis 2002
 - Elle comprend une partie forfaitaire de 4 000 euros et une partie variable de 16 000 euros, fixée en fonction des présences aux réunions du Conseil
 - Ce montant est réduit de moitié pour les représentants de l'actionnaire de contrôle
- Les jetons complémentaires des membres des comités spécialisés sont également inchangés depuis 2003
 - Montant forfaitaire de 10 000 euros, majoré du même montant pour la Présidence
- Le montant global des jetons de présence qui sera versé à l'issue de la présente Assemblée, au titre du mandat écoulé, s'élève à 230 000 euros contre 217 600 euros au titre du mandat précédent, pour un montant global maximum, fixé par l'Assemblée Générale du 19 mai 2010, de 300 000 euros

DISSOCIATION DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- La Présidence du Conseil d'Administration est assumée par M. Jean-Charles NAOURI,
- La Direction générale de la société est confiée à M. Didier CARLIER, en qualité de Directeur général, assisté de M. Franck HATTAB, en qualité de Directeur général délégué
- En application de l'article L.225-56 du Code de commerce, la Direction générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société
 - Néanmoins, sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration certaines opérations de gestion, en considération de leur nature ou de leur montant

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS (1/2)

Rémunération de M. Jean-Charles NAOURI, Président du conseil d'administration

- Comme précédemment, M. Jean-Charles NAOURI n'a perçu en 2014 aucune rémunération de la société Rallye ni avantages autres que les jetons de présence attachés à ses fonctions d'administrateur, soit la somme de 8 800 euros
- Il a perçu au titre de 2014 de la société Casino, Guichard-Perrachon, société contrôlée, une rémunération fixe de 480 000 euros (inchangée par rapport à 2013), à laquelle s'ajoutent 12 500 euros de jetons de présence
- Par ailleurs, au titre de ses fonctions et activités spécifiques au sein de la société Euris, qui contrôle Rallye, il a perçu la somme globale de 998 500 euros
- Il n'est affilié à aucun régime de retraite supplémentaire, ne bénéficie pas d'indemnités de départ, et n'est pas attributaire d'options ni d'actions gratuites dans aucune société du Groupe

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS (2/2)

Rémunération de M. Didier CARLIER, Directeur général

- Une partie fixe de 485 000 euros
- Une partie variable pouvant représenter au maximum 150 000 euros et jusqu'à 300 000 euros en cas de surperformance des objectifs, et déterminée pour 2014 comme suit :
 - ✓ Des objectifs quantitatifs Groupe de réduction du coût de l'endettement et d'amélioration du ratio EBITDA/ frais financiers consolidés correspondant à des indicateurs significatifs de l'activité du groupe Rallye ; des objectifs qualitatifs individuels et l'appréciation générale des attitudes et comportements managériaux
 - ✓ La part variable 2014 est ainsi ressortie à 251 190 euros bruts
- Il a reçu en 2014 de la société Rallye et de Casino, Guichard-Perrachon et Groupe GO Sport, sociétés contrôlées, des jetons de présence attachés à ses fonctions d'administrateur d'un montant total de 23 925 euros

Rémunération de M. Franck HATTAB, Directeur général délégué et directeur administratif et financier

- Une partie fixe de 296 800 euros
- Une partie variable pouvant représenter au maximum 90 000 euros et jusqu'à 180 000 euros en cas de surperformance des objectifs, et déterminée pour 2014 comme suit :
 - ✓ Des objectifs quantitatifs et qualitatifs identiques à ceux du Directeur général
 - ✓ La part variable 2014 s'est ainsi établie à 118 989 euros bruts
- Il a reçu en 2014 de la société Groupe GO Sport, société contrôlée, des jetons de présence attachés à ses fonctions d'administrateur d'un montant de 4 000 euros

AVIS CONSULTATIF DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément aux recommandations issues du code AFEP/MEDEF révisé en juin 2013, la présente Assemblée Générale est appelé aux termes des 18ème, 19ème et 20ème résolutions à **émettre un avis consultatif sur les rémunérations dues ou attribuées** par la société ou les sociétés qu'elle contrôle au Président du conseil d'administration, au Directeur général et au Directeur général délégué telles qu'elles viennent de vous être présentées

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

DELEGATIONS DE COMPÉTENCE POUR UNE DUREE DE 26 MOIS À L'EFFET :

- D'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la société ou d'actions existantes de toute autre société dont elle détient directement ou indirectement une participation :
 - avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant maximum de 66 M€)
 - avec suppression du droit préférentiel de souscription :
 - ✓ par offre au public, avec ou sans droit de priorité (montant maximum de 15 M€)
 - ✓ par offre à des investisseurs qualifiés ou restreints tels que visés à l'article L411-2, Il du code monétaire et financier (dans la limite de 10% du capital par an)

Le montant nominal total des titres de créances pouvant être émis ne pourra excéder 1 Md€

- D'émettre des actions ou des valeurs mobilières en cas d'offre publique d'échange initiée par la société sur les titres d'une autre société (montant maximum de 15 M€)
- D'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (montant maximum de 66 M€)
- D'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (dans la limite de 10% du capital)

AUTORISATIONS POUR UNE DUREE DE 26 MOIS À L'EFFET :

- De fixer le prix des émissions réalisées sans droit préférentiel de souscription sur la base du cours moyen pondéré des 10 séances de bourse précédant sa fixation avec une décote maximum de 5%
- D'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription (dans la limite de 15% du montant initial et des plafonds définis par les résolutions de la présente assemblée)

Limitation globale des autorisations financières :

- 66 M€ pour les augmentations de capital (montant nominal)
- 1 Md€ pour les titres de créances (montant nominal)

Les délégations et autorisations ne pourront pas être utilisées en période d'OPA

- De consentir des options d'achat ou de souscription d'actions (dans la limite de 1% du capital), d'attribuer des actions gratuites (dans la limite de 1% du capital), d'augmenter le capital ou de céder des actions autodétenues (dans la limite de 1% du capital), au profit des collaborateurs de la société et des sociétés liées
- De réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre
- De modifier les articles 19 et 25 des statuts suite aux nouvelles dispositions introduites par l'ordonnance du 31 juillet 2014 concernant notamment les conventions réglementées et le décret du 8 décembre 2014 relatif aux droits des actionnaires

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES À L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE (AGO)

- Sur les comptes
 - Consolidés
 - Annuels

Sur les conventions et engagements réglementés

 Sur le rapport du Président du conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Document de référence

Comptes consolidés

(Page 164 du document de référence 2014)

Opinion sur les comptes

 Opinion sans réserve, avec une observation sur le changement de méthode comptable suite à l'application de la norme IFRS 11 relative aux partenariats et à l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des taxes

Justification des appréciations

Valeur des goodwills et autres actifs non courants

Vérifications spécifiques

 Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion du Groupe

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Document de référence

Comptes annuels

(Page 184 du document de référence 2014)

Opinion sur les comptes

 Opinion sans réserve, ni observation sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes établis conformément aux règles et principes comptables français

Justification des appréciations

- Comptabilisation des provisions pour primes de remboursement des obligations
- Evaluation des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Vérifications spécifiques

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion
- Vérification de la concordance des informations fournies sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS & ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

(Pages 187 à 189 du document de référence 2014)

Convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

Approbation de l'avenant à la convention de conseil en matière stratégique conclue avec la société-mère Euris

Conventions antérieures déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Avec exécution au cours de l'exercice 2014

- Avec ses filiales : cautions et garanties données par Rallye au profit de différents établissements bancaires

Sans exécution au cours de l'exercice 2014

- Avec Foncière Euris : contre-garantie dans le cadre du financement d'un centre commercial à Francfort et garantie à concurrence de sa quote-part et de celle de Foncière Euris* dans le cadre de la cession du centre commercial Alexa à Berlin
- Avec SCI Ruban Bleu Saint Nazaire : garantie de paiement de loyer

^{*} Foncière Euris bénéficie également d'une contre-garantie à concurrence de sa quote-part, dans le cadre de cette cession

RAPPORT SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA GOUVERNANCE ET LE CONTRÔLE INTERNE

(Page 79 du document de référence 2014)

- Absence d'observation sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière
- Attestation d'inclusion des autres informations requises par la loi

RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'AGE (1/6)

- Sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (Résolutions n° 22, 23, 24, 25, 26, 28 et 29)
- Sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription d'actions et sur l'attribution d'options d'achat d'actions (Résolutions n° 31 et 32)
- Sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (Résolution n° 33)
- Sur l'augmentation du capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (Résolution n° 34)
- Sur la réduction du capital (Résolution n°35)

RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'AGE (2/6)

 Sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (Résolutions n° 22, 23, 24 25, 26, 28 et 29)

Objet du rapport

- Délégations de compétence, pour une durée de 26 mois et selon un plafond défini, afin de réaliser ce type d'opérations.
- Avis sur la sincérité des informations chiffrées, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations

Diligences des Commissaires aux comptes

 Vérification du contenu du rapport du conseil d'administration relatif à ces opérations et des modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre

Conclusion

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions d'émission, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres
- Pas d'avis sur le prix et la proposition de suppression du DPS le cas échéant
- Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces délégations

RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'AGE (3/6)

 Sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription d'actions et sur l'attribution d'options d'achat d'actions (Résolutions n° 31 et 32)

Objet du rapport

- Autorisation pour une durée de 26 mois
- Avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions

Diligences des Commissaires aux comptes

 Vérification que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires

Conclusion

 Pas d'observation sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions

RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'AGE (4/6)

Sur l'attribution gratuite d'actions (Résolution n° 33)

Objet du rapport

- Autorisation pour une durée de 26 mois
- Avis sur les informations données par le conseil d'administration sur l'opération envisagée

Diligences des Commissaires aux comptes

 Vérification que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi

Conclusion

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration

RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'AGE (5/6)

 Sur l'augmentation du capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (Résolution n° 34)

Objet du rapport

- Délégation de compétence afin de réaliser une augmentation de capital pour une durée de 26 mois et dans la limite de 1% du nombre total d'actions de Rallye au jour de l'émission
- Avis sur la sincérité des informations chiffrées, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission

Diligences des Commissaires aux comptes

 Vérification du contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions

Conclusion

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions d'émission, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions
- Pas d'avis sur le prix et la proposition de suppression du DPS
- Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette délégation

RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'AGE (6/6)

Sur la réduction du capital social (résolution n°36)

Objet du rapport

 Délégation pour une durée de 26 mois pour annuler les actions achetées, dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois

Diligences des Commissaires aux comptes

 Examen de la régularité des causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires

Conclusion

Pas d'observation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée

SOMMAIRE

- RALLYE : Résultats annuels 2014
- Résultats des filiales de Rallye
- Conclusion et perspectives
- Gouvernement d'entreprise Rapport du Président
- Résumé du Rapport du conseil d'administration à l'AGE
- Rapports des commissaires aux comptes
- Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (1/5)

<u>Première résolution</u> – Approbation des comptes annuels

- Approbation :
 - Des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes
 - Des comptes annuels au 31 décembre 2014 faisant apparaître une perte nette comptable de 49 260 762,56 euros
 - Des actes et opérations de l'exercice

<u>Deuxième résolution</u> – Approbation des comptes consolidés

- Approbation :
 - Des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes
 - Des comptes au 31 décembre 2014 faisant apparaître une perte nette de l'ensemble consolidé, part du Groupe, de 32 672 813 euros.

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (2/5)

Troisième résolution – Affectation du résultat

- Constatation de l'existence de sommes distribuables d'un montant global de 147 253 350,48 € dont 86 868 331,34 € au titre du compte « Report à nouveau » et 60 385 019,14 € au titre de sommes figurant au porte « Autres réserves »
- Distribution d'un dividende de 89 233 453,50 € par apurement du poste « Report à nouveau » et par prélèvement de la somme de 2 365 122,16 € sur le poste « Autres réserves »
- Chaque action recevra ainsi un dividende net de 1,83 euro

<u>Quatrième résolution</u> – convention réglementée : Approbation de l'avenant à la Convention de conseil stratégique conclu avec la société Euris

 Approbation de l'avenant du 5 décembre 2014 à la Convention de conseil stratégique conclue avec la société Euris le 15 octobre 2003

<u>Cinquième résolution</u> – Nomination de Madame Sophie Guieysse en qualité d'administratrice pour une durée de une (1) année

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (3/5)

Sixième résolution – Ratification de la nomination faite par le conseil d'administration du 29 juillet 2014 de la société Saris en qualité d'administrateur

<u>Septième résolution</u> - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe CHARRIER pour une durée de une (1) année

<u>Huitième résolution</u> - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean CHODRON de COURCEL pour une durée de une (1) année

<u>Neuvième résolution</u> - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques DUMAS pour une durée de une (1) année

<u>Dixième résolution</u> – Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Catherine FULCONIS pour une durée de une (1) année

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (4/5)

Onzième résolution - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Charles NAOURI pour une durée de une (1) année

<u>Douzième résolution</u> - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christian PAILLOT pour une durée de une (1) année

<u>Treizième résolution</u> - Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Finatis pour une durée de une (1) année

<u>Quatorzième résolution</u> - Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Foncière Euris pour une durée de une (1) année

Quinzième résolution – Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Euris pour une durée de une (1) année

<u>Seizième résolution</u> – Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Saris pour une durée de une (1) année

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (5/5)

<u>Dix-septième résolution</u> – Renouvellement de Monsieur André CRESTEY, en qualité de censeur pour une durée de une (1) année

<u>Dix-huitième résolution</u> – Avis consultatif sur les éléments de rémunérations dus ou attribués au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Jean-Charles NAOURI, Président du conseil d'administration

<u>Dix-neuvième résolution</u> – Avis consultatif sur les éléments de rémunérations dus ou attribués au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Didier CARLIER, Directeur général

<u>Vingtième résolution</u> – Avis consultatif sur les éléments de rémunérations dus ou attribués au titre de l'exercice 2014 à Monsieur Franck HATTAB, Directeur général délégué

Vingt-et-unième résolution – Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

- Le prix d'achat ne devrait pas excéder 75 euros par action
- L'autorisation ne pourrait pas être utilisée en période d'offre publique

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (1/4)

<u>Vingt-deuxième résolution</u> – Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet :

• d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec maintien du droit préférentiel de souscription

<u>Vingt-troisième résolution</u> – Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet :

 d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au Public)

<u>Vingt-quatrième résolution</u> – Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet :

 d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou d'actions existantes de toute autre société dans laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie de placement privé visé à l'article L.411-2-II du Code monétaire et financier

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (2/4)

<u>Vingt-cinquième résolution</u> – Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet en cas d'émission, sans droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés :

• de fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale

Vingt-sixième résolution – Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet :

• d'augmenter le montant initial des émissions réalisées avec ou sans droit préférentiel en cas de demandes de souscription excédentaires

<u>Vingt-septième résolution</u> – Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet :

• d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

Vingt-huitième résolution – Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet :

 d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par Rallye sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (3/4)

<u>Vingt-neuvième résolution</u> – Délégation de pouvoirs conférée au Conseil d'administration, dans la limite de 10 % du capital de la Société, à l'effet :

 d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

<u>Trentième résolution</u> – Limitation globale des autorisations financières conférées au Conseil d'administration

<u>Trentième-et-unième résolution</u> – Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options d'achat d'actions

<u>Trente-deuxième résolution</u> – Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions

<u>Trente-troisième résolution</u> – Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (4/4)

<u>Trentième-quatrième résolution</u> – Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social ou de céder des actions autodétenues au profit des salariés

<u>Trente-cinquième résolution</u> – Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propres

<u>Trente-sixième résolution</u> – Modification de l'article 19-IV des statuts concernant les conventions réglementées

<u>Trente-septième résolution</u> – Modification de l'article 25-III des statuts concernant la composition de l'assemblée générale

Trente-huitième résolution - Pouvoirs